

# Autopsie d'un échec

En mai 1999, des parents familiarisés avec les pratiques pédagogiques inspirées de Freinet ouvraient une discussion à Nantes, pour étudier la possibilité de créer un collège dans la continuité du travail effectué à l'école ouverte Ange-Guépin.

Constitués en association, élargissant le groupe à des parents dont les enfants ne fréquentent pas l'école « Freinet » de Nantes et à des enseignants du second degré, les porteurs de cette initiative citoyenne se sont également tournés vers des militants pour une innovation significative dans le secondaire, ailleurs en France.

Très rapidement aussi, des contacts ont été pris avec les responsables locaux et nationaux de l'Education Nationale. Un partenariat entre l'association et l'institution s'est engagé.

L'association a constitué un projet de création, qui a été validé d'abord par le rectorat de Nantes, puis par le ministère.

Une fois terminée la phase théorique du projet de création, l'institution devait relayer l'initiative citoyenne pour lui permettre d'exister sur le terrain des établissements d'enseignement public. Au sein de l'association, le groupe de parents et d'enseignants a su construire une culture de la coéducation très satisfaisante, alliant respect des rôles de chacun, réflexion évolutive en direction des enfants et ouverture sur la richesse éducative de l'environnement. Les enseignants ont longuement étudié la faisabilité d'une ouverture avec les moyens minima qui nous étaient accordés (4 postes) par les ministres successifs de l'Education Nationale (avril et juin 2002).

Notre initiative a finalement avorté, en décembre 2002, malgré le soutien affirmé des ministres, la pertinence du projet pédagogique et le faible coût de sa réalisation.

Nous avons sollicité le soutien des instances politiques locales, Conseil Général et mairie, qui ne nous ont jamais désavoués mais se sont inclinés devant la volonté du rectorat et du ministère consistant à nous refuser un statut spécifique et surtout à vouloir ouvrir une « structure innovante » au sein d'un collège existant, avec accord indispensable de l'équipe enseignante du collège d'accueil. Ainsi, malgré le soutien de tout le tissu démocratique, y compris les responsables locaux et nationaux de plusieurs syndicats, l'ouverture d'un collège innovant s'est avérée tout à fait impossible.

Nous ne regrettons pas de n'avoir pu ouvrir dans le voisinage immédiat d'un autre collège, étant donné que le citoyen le moins averti peut anticiper les tensions inévitables consécutives à cette situation. Par contre, nous savons que certaines écoles primaires de Nantes disposaient de locaux largement capables de nous accueillir.

Nous réaffirmons que cette initiative était le fait de citoyens soucieux de faire progresser le système éducatif, prêts à participer à cette aventure.

En fait de progrès du système éducatif, nous sommes aujourd'hui contraints de renoncer totalement à notre initiative locale, et de transférer notre volonté militante en souscrivant à l'appel national en faveur des établissements scolaires innovants coopératifs (voir en pages dossier n°dlr), élaboré par les initiateurs d'un projet similaire, relayé par d'autres acteurs éconduits de l'innovation et soutenu par différents citoyens, chercheurs, conscients de l'impasse où se trouve actuellement l'enseignement public. Nous demeurons convaincus qu'une autre façon d'enseigner est possible, qui ne fait pas primer la hiérarchie sur l'intelligence des considérations humaines dans l'organisation du travail, qui respecte sans réprimer.

**Barbara Durot**

Présidente de l'Association pour la création d'un collège public expérimental ouvert à Nantes